



emmaüs
angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

REUNION COMMUNAUTAIRE

Jeudi 4 avril 2024

Accueil des participants, environ 80 personnes représentant le trépied.

I- Temps d'information

• Compte rendu des Assises de la branche communautaire et échanges

Françoise, Bastien et Askhrab ont représenté la communauté à ces assises de la branche communautaire les 28 et 29 mars à Saint Quay Portrieux. Assez forte participation, plus de 70 communautés sur 122 étaient représentées, le plus souvent en trépied.

Voici leur compte rendu :

Les échanges du jeudi ont constitué le lancement des Etats Généraux voulus par le Conseil d'Administration d'Emmaüs France. Quarante-sept sujets, tous proposés par les participants, ont été débattus dans une ambiance très constructive. Un comité de pilotage, ouvert à tous, est en cours d'installation pour organiser la suite.

Il a été aussi beaucoup question des difficultés qui agitent la branche communautaire depuis six mois et des moyens mis en œuvre pour résoudre les conflits. Les instances nationales sont très inquiètes des effets dévastateurs sur l'ensemble du mouvement que peuvent avoir les différents conflits en cours et les reportages et/ou articles à charge qui sont publiés dans certains médias. Un cabinet de communication a été missionné pour apporter son éclairage et fournir des pistes de sortie de crise. Par ailleurs, le dispositif d'alerte, voté en 2023, fonctionne ; il a pour objet le signalement, par quiconque parmi les 34 000 acteurs du mouvement, des situations de violence ou d'atteinte à la liberté des personnes qui pourraient être constatées. Enfin, toutes les communautés vont être auditées dans le cadre du plan d'actions mené par Emmaüs France.

Considérant que ses cinquante années Emmaüs faisaient de lui une cible potentielle et pour protéger le mouvement, Antoine Sueur a annoncé qu'il ne se représenterait pas à la présidence d'Emmaüs France.

Askhrab a incité toutes les compagnes et tous les compagnons à participer à ces réunions nationales.

A la suite de leur compte rendu, une séquence de questions réponses a permis de préciser quelques points : sur la nécessaire maîtrise de la communication dans chaque communauté, sur le plan d'action mis en place par Emmaüs France, sur les changements statutaires à venir qui renforceront le pouvoir de contrôle des instances nationales, sur le dispositif d'alerte.

• Préparation du salon régional du 9 juin 2024

La préparation du salon se poursuit.

Les communautés de la région et de quelques départements voisins ont été invitées. Au moins 13 devraient être présentes.

Les compagnes/gnons de Saint Serge seront mobilisés le samedi 8 juin pour la préparation du salon, les amis devront assurer le tri et la vente sur ce site.

Un espace a été réservé à l'usage de nos associations partenaires pour qu'elles puissent diffuser leurs informations et assurer leur promotion.

Le samedi soir pour animer le repas, la recherche d'intervenants, musiciens, magiciens... se poursuit.

Le repas du dimanche midi sera assuré au parc des expositions par des food trucks.
Entre 6 500 et 8 000 personnes sont attendues. Pour rappel, les bénéfices sont reversés à Emmaüs International.
La mobilisation de tous est nécessaire pour faire de cet événement une réussite.

Intermède

Avant d'entamer la réflexion sur le projet communautaire, un petit film est projeté.

Préparé par le trépied de la communauté de Saint Briec pour les Assises de la branche communautaire, il est construit à partir d'une interview de l'abbé Pierre. Il y expose de façon simple, et efficace les valeurs du mouvement. Une pique de rappel parfois nécessaire et à consommer sans modération.

II- Travail sur le projet communautaire 2024-2028

A- Présentation des travaux du groupe de travail hébergement sur l'orientation 1.1 « Offrir un logement décent à tous »

Patrick Guéry, pilote du groupe de travail, présente une synthèse du travail déjà réalisé.

Cf Annexe 1 : fiche orientation 1.1

B- Travail en groupe sur deux des orientations du projet communautaire

Il est proposé aux participants réunis par table de 8 à 10 personnes, d'étudier les actions proposées dans le cadre de chacune des deux orientations et de synthétiser sur des post-it de couleurs différentes d'une part les priorités à retenir et d'autres part les points qu'il faudrait ajouter aux actions proposées.

Synthèse du travail :

- **4.1 Mieux valoriser les dons reçus : cf fiche orientation en annexe 2**

Priorités pour la valorisation des dons :

- La formation des compagnons et des amis :
à l'accueil des donateurs
au tri à la recyclerie et dans les ateliers
Créer un logotage approprié pour aider au tri
Organiser, renforcer la formation

A ajouter dans les actions prévues :

- Maintenir les ramasses
- La recyclerie
Avoir un référent à la recyclerie garant de l'accueil,
Assurer une présence effective d'un coresponsable
Des logos à l'intention des donateurs à la recyclerie pour inciter à sourire (smiley à afficher par exemple)
- Le tri :
Prendre en compte les compétences et les envies de chacun
Favoriser la polyvalence, entre ateliers et entre tri et vente
- La protection des dons :
Abriter les dons destinés au chantier
Bâcher les palbox en cas de pluie et stocker à l'abri

a mis en forme : Retrait : Suspendu : 0,63 cm, Espace Après : 0 pt

Avoir des sacs pour éviter que quand il y a des dons de vêtements bien rangés par le donateur, les vêtements ne se retrouvent pas balancés dans un palbox humide quand les donateurs veulent récupérer leur sac

Trier hors de la vue du donateur

- Valoriser les dons :

Un compagnon ou un bénévole qui aurait l'œil pour les objets de valeurs

Sortir la puériculture du chantier pour la mettre dans le nouvel espace de vente

Manipulation avec précaution

Information des donateurs sur les filières de recyclage : panneaux à exposer à l'extérieur de la recyclerie

o **4.3 Être acteur de la sobriété : cf. fiche d'orientation en annexe 3**

Priorités pour la sobriété :

Limiter les consommations énergétiques

Réfléchir à l'organisation des transports

Mieux gérer nos déchets

Mettre en place une politique de maintenance de l'immobilier

A ajouter dans les actions prévues :

- Agir sur les mobilités : réfléchir à l'organisation des transports

Favoriser le covoiturage pour les bénévoles

Mettre en place une affiche dans la salle à manger par exemple pour inciter au covoiturage entre amis et compagnons pour faire des trajets ensemble-

Avoir un arrêt de bus à la communauté-

Avoir des véhicules électriques

Voiturette sans permis à la disposition des compagnons comme à Laval-

Faire intervenir des intervenants extérieurs qui peuvent porter des messages plus entendables que ceux des coresponsables (exemple sécurité routière pour inciter à l'usage de vélos en bon état et éclairés)

- Mieux gérer nos déchets :

Améliorer le tri sélectif

Sensibiliser l'ensemble du trépied (thème de réunion communautaire)

Dans les ateliers, bacs pour tri des déchets

Gestion des repas du midi avec tableau d'inscription pour les amis

- Limiter les consommations

Plus de détecteurs de mouvement pour l'électricité voir pour l'eau (lavabos)

Fermer les portes

Eviter les chauffages grille-pain

4.1 MIEUX VALORISER LES DONS REÇUS

ETAT DES LIEUX

Sur l'espace recyclerie, il y a deux personnes au minimum au tri du lundi au samedi. L'accueil est en continu avec des roulements de personnels différents. Les équipes sont fixe en semaine et au cas par cas les lundis. La réception des dons s'effectue sur des tables ou les donateurs déposent les objets. Puis la ventilation se fait dans des contenants appropriés. Pal-box, rolls, caddies, et casiers plastique adaptés à la nature et volume des flux. Exemples : Jouets, vaisselle, outillage : palbox. Textiles, sacs chaussures : roll. Photo, mercerie, disques vinyles : caddie. Lunettes de soleil, protection téléphone : boîte plastique. Particularisme, les fournitures scolaires sont mises après tri en pal-box-bois car elles seront envoyées en Afrique au titre de la solidarité. L'informatique (PC portable) et mis dans une armoire sous clé. Ainsi que les bijoux, Il y a aussi une malle sécurisée pour la réception des dons de valeurs, munitions, armes, etc.

Les meubles, le petit et gros électro sont sortis des véhicules des donateurs par les compagnons. Le mobilier est soit gardé pour la sdv dans la recyclerie ou dirigé vers la plateforme de réforme ou deux bennes distinctes accueillent soit le bois brut, soit le mobilier en mélange, matelas, chaises, sommier etc. Les volumes collectés sont conséquents, rotations de trois à quatre bennes semaines soit 100 m³ environ. Le gros électro est acheminé sur la plateforme extérieur, l'atelier gros-électro vient y ponctionner les appareils revalorisables en atelier, le reste est rangé en benne pour le blanc, MAL, sèche-linge, four... Les réfrigérateurs sont collectés à part, à cause des CFC. Compter une benne toutes les trois semaines. Ainsi qu'une trentaine de réfrigérateurs évacués. Les chauffe-eaux sont repris avec les carcasses de tondeuses par un ferrailleur.

La recyclerie dispose aussi de deux bennes auto basculantes de 1200 litres, l'une pour évacuer directement les déchets tout-venants (détritus) et l'autre pour les D3E que les donateurs annoncent défectueux.

La circulation des véhicules des usagers de la déchetterie/ recyclerie se fait correctement et en sécurité depuis le travail de modernisation des voies d'accès engagé en partenariat avec ALM. Angers Loire métropole doit reprendre la gestion de la partie déchetterie en janvier 2025, ce qui aura un impact sur certains flux comme les bennes mobilier, déchets tout-venants etc.

ACTIONS PROPOSÉES

AXE 1 :

- Cas des bennes bois et cheminement du public sur le site : En théorie, le public n'a pas accès à l'intérieur du local recyclerie. Des soucis avec du public qui translate des meubles vers les bennes de réformes en empruntant l'espace de circulation intérieur. Consignes : faire respecter l'espace privatif recyclerie = sécurisation des piétons, par le compagnon référent.

AXE 2 :

- Former les compagnons à un meilleur accueil des donateurs et à la manipulation des dons. Consignes : ne pas jeter les dons dans les palbox, les ranger avec soins dans les contenants. Dire « bonjour » et à la fin de l'échange « Merci pour votre don, messieurs-dames ».

Pour ces simples actions, créer du logotage et faire un affichage des consignes à destination des usagers à l'extérieur et des opérateurs sur les murs intérieurs.

AXE 3 :

- Renforcer la formation concernant le tri et la ventilation des objets, s'appuyer sur la formation et Emmaüs France :

Constituer un trépied pour former les compagnons au tri et orientation des dons avec des sessions de formation.

Inscrire les compagnons ou bénévoles à la formation EF :

REP (responsabilité élargie du producteur) = filières de traitement.

PILOTE ET ACTEURS

- ⇒ Articulation trépied : Christian bénévole, compagnon Noumou, responsable

ORIENTATION 4.3. « Être acteur de la sobriété »

CONTEXTE ET ENJEUX

Le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, le recul de la biodiversité conduisent aujourd'hui à une profonde crise écologique. Seules des politiques internationales et nationales sont à même de résoudre les enjeux auxquels la planète est confrontée aujourd'hui.

Toutefois, chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice, en réduisant en particulier son empreinte carbone. C'est ce que nous enseigne la légende du colibri qui nous rappelle que chacun peut agir avec ses compétences et à son échelle en triant ses déchets, en achetant local et de saison, en mangeant moins de viande, en se déplaçant plus écologiquement...

ÉTAT DES LIEUX

L'exigence écologique est dans l'ADN d'Emmaüs depuis son origine. Cela fait plus de 70 ans que le Mouvement fait de l'économie circulaire sans le savoir !

En créant une recyclerie, en se dotant d'une chaudière bois, la communauté a été précurseur dans la prise en compte des enjeux écologiques. Les récents travaux réalisés s'appuyant sur le réemploi de matériaux de bâtiment et mobilisant de nouvelles énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïque) en témoignent.

Pour autant, en particulier au quotidien, beaucoup reste à faire pour limiter notre empreinte écologique. Avec les nombreux déplacements des donateurs, des clients, des bénévoles, des compagnons et des salariés, liés à la localisation excentrée de la communauté, le bilan carbone de la communauté est certainement peu favorable.

RÉSULTATS ATTENDUS

Réduction des consommations énergétiques

Réduction des mobilités en voiture au profit de modes de transport plus vertueux (covoiturage, transports en commun, vélo...)

Meilleur entretien de notre patrimoine immobilier

Meilleure gestion des déchets du quotidien

PILOTE ET ACTEURS

Commission Investissement pour les consommations énergétiques et la maintenance de notre parc immobilier

Tous les acteurs de la communauté : amis, compagnons et salariés

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Que tous les acteurs de la communauté se sentent concernés

ACTIONS PROPOSÉES

- **Sensibiliser aux enjeux environnementaux.** Plusieurs outils de sensibilisation existent comme la fresque du climat, la fresque de l'économie circulaire... qui permettent collectivement et à chacun de prendre conscience des enjeux écologiques.
- **Réaliser un bilan écologique de notre activité :** afin de mieux évaluer les actions prioritaires à conduire, il est proposé d'effectuer un bilan écologique de notre activité et d'évaluer en particulier notre bilan carbone.
- **Limiter les consommations énergétiques :** l'électricité et l'énergie bois sont les principales consommations énergétiques de la communauté. À court terme, le remplacement de nos éclairages par des leds doit permettre de réduire notre consommation électrique. La mise en place de sous-compteurs peut être aussi une piste de travail. À moyen terme, la réalisation de nouveaux hébergements bien isolés doit être une source importante de réduction de nos consommations énergétiques.
- **Mettre en place une politique de maintenance de notre parc immobilier.** Pour éviter de mauvaises surprises liées à des travaux à faire en urgence, source souvent de dépenses supplémentaires, il est nécessaire de bien connaître notre parc immobilier et de programmer une maintenance régulière s'appuyant sur un programme pluriannuel de travaux. Depuis peu, la communauté a la chance de disposer d'un groupe de bénévoles encadré par notre agent de maintenance pour effectuer les travaux d'entretien nécessaires.
- **Agir sur les mobilités.** La localisation de la communauté à 12 km du centre-ville d'Angers, non desservie par les transports en commun, conduit à un recours systématique à la voiture pour tous les déplacements. S'il est difficile de limiter les déplacements de nos donateurs et de nos clients, des actions semblent possibles pour favoriser d'autres modes de déplacement pour les bénévoles (rappel : 154 000 km parcourus en 2023), les compagnons et les salariés (covoiturage, vélo, voire transports en commun avec le service Irigoflex). L'achat de véhicules électriques serait aussi à envisager.
- **Mieux gérer nos propres déchets.** En plus de déchets liés à notre activité de tri, la communauté produit ses propres déchets (par exemple déchets alimentaires) qui mériteraient un effort de tri plus important que celui actuellement réalisé, tant à Saint-Jean qu'à Saint-Serge.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Sensibilisation aux enjeux environnementaux : 2025 (fresque du climat)

Réaliser un bilan écologique de notre activité : 2025

Limiter les consommations énergétiques : dès 2024 pour le remplacement de près de 200 éclairages de la communauté par des leds

Mettre en place une politique de maintenance de notre parc immobilier : 2024 pour l'état des lieux des bâtiments, 2025 pour l'élaboration du plan pluriannuel de travaux (PPI)

Agir sur les mobilités : 2025 pour le bilan carbone, actions de sensibilisation des acteurs de la communauté (covoiturage...) dès 2024

Mieux gérer nos propres déchets : dès 2024



Réunion communautaire

04/04/2024

CR groupe projet hébergements

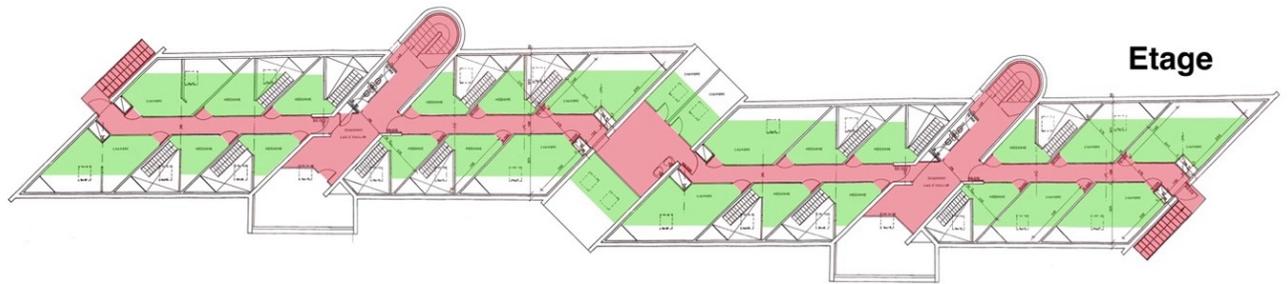
L'existant :

- La communauté offre 56 hébergements :
 - 12 hébergements dans la résidence sociale, globalement en bon état,
 - 4 chambres dans la remorque de l'espoir pour des passagers, qui ont fait l'objet d'un projet récent,
 - 40 hébergements à prendre en compte dans le projet actuel :
 - 33 chambres et 2 appartements dans le bâtiment hébergement,
 - 5 chambres dans les bâtiments de la cuisine et de l'ancienne ferme,

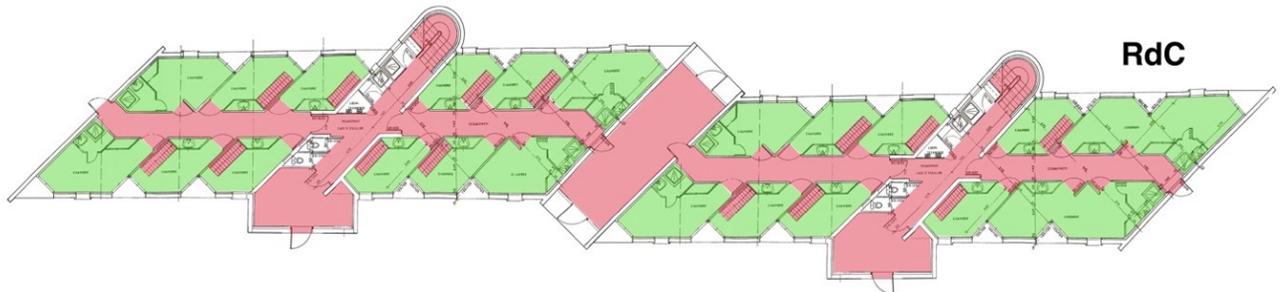
L'existant - Bâtiment hébergement :

- 40% de la surface totale sont des circulations, ce qui est pénalisant en coûts d'entretien et de chauffage.

- Les chambres avec mezzanine sont pénalisées avec un espace important occupé par l'escalier.



- A l'étage, l'aménagement sous le toit, limite l'utilisation en raison du manque de hauteur sur une partie importante de la surface.



- Le cloisonnement actuel à 45°, en brique, pénalise une redistribution éventuelle en nécessitant des travaux de traitement acoustique importants. De plus, la distribution en longueur fait perdre de la surface utile pour disposer le mobilier.

L'existant - Bâtiment hébergement :

- L'installation de WC et de douches, dans les chambres au rez-de-chaussée, imposerait la mise en place de réseaux sous la dalle et donc de ne pas conserver le système de chauffage actuel qui est un chauffage par le sol.
- Des travaux de réhabilitation imposerait un renforcement de l'isolation thermique, par l'extérieur au rez-de-chaussée, mais pour l'étage les hauteurs sous la toiture déjà faibles ne pouvant être réduites, cela nécessiterait sa réfection totale pour mettre cette isolation au-dessus de la couverture actuelle.
- La réhabilitation du bâtiment hébergement existant impliquerait que le coût de la réhabilitation de l'ensemble soit compétitif par rapport à une nouvelle construction, en effet, il faudrait réhabiliter 100 % de l'existant pour ne conserver que les 60 % habitables, alors qu'une opération neuve sans circulations intérieures permettrait d'avoir 100 % de surface habitable.
- Pour un coût d'opération neuve de 2 800 € TTC/m², et pour avoir la même surface habitable, il faudrait que le coût d'opération de la réhabilitation soit inférieur à 1 500 € TTC/ m² ce qui ne paraît pas réaliste au vu des travaux à envisager et des fortes contraintes existantes.

Actions proposées :

- Construire de nouveaux hébergements pour 40 compagnons et compagnes.
- La volonté de la communauté est de garder la capacité actuelle de 60, pour maintenir un accompagnement satisfaisant des personnes accueillies. Dans le même sens, il ne paraît pas opportun d'augmenter la capacité d'accueil de familles avec enfants du fait de l'accompagnement et des moyens humains nécessaires pour assurer le suivi de ces enfants dans des espaces peu adaptés.
- Au vu de la réflexion du groupe, de la visite des hébergements sur place et des déplacements à Saint Nazaire et du Mans, un certain nombre de caractéristiques des futurs hébergements émergent :
 - Pas de différenciation entre les hébergements pour personnes seules ou couples pour avoir une plus grande flexibilité dans leurs attributions.
 - Surface des hébergements de l'ordre de 20 m² (les hébergements actuels sont au mieux de 16 m²), avec possibilité pour certains de jumelage (communication condamnable et traitée phoniquement) pour la création de logements de 40 m², afin de répondre à des demandes ponctuelles d'hébergement familial.
 - Organisation des espaces intérieurs de type rectangulaire, sans couloir, pour avoir une habitabilité maximale.

Actions proposées :

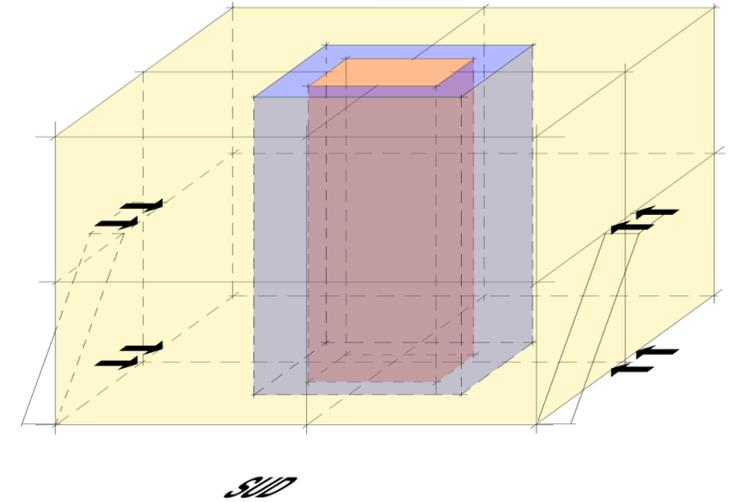
- Équipement de chaque hébergement avec un placard-penderie, pour d'optimiser l'espace et éviter des déplacements de mobilier.
- Installation d'un bloc sanitaire avec un lavabo, une douche et un WC dans chaque hébergement et raccordement sur une VMC. Regroupement des équipements dans un même espace avec douche à siphon de sol pour permettre une accessibilité aux fauteuils roulant sans majoration des surfaces.
- L'installation de kitchenettes reste en suspens mais :
 - une kitchenette ne favorise pas les relations liées à la prise, ou la confection de repas en commun,
 - la communauté fournit à tous la possibilité de prendre les repas dans la salle à manger qui a été re dimensionnée récemment, et l'activité maraichage a pour objectif de fournir des denrées pour la réalisation de repas pour l'ensemble de la communauté,
 - le coût d'installation et de maintenance pour ce type d'équipement, très sollicité, serait important au regard de ce qui a été déjà investi pour le restaurant et le maraichage.

Actions proposées :

- Mise en place de prises et emplacements dans chaque hébergement pour installer un réfrigérateur, une bouilloire et éventuellement un micro-ondes.
- Un espace office mutualisé pour permettre la préparation de repas par petites unités (1 pour 8 hébergements), comme cela existe pour la résidence sociale.
- Un espace machine à laver et sèche-linge partagé (comme dans la résidence sociale), pour permettre la réalisation de lessives en complément de la buanderie commune existante.
- Utilisation de planchers béton pour l'isolation phonique entre hébergements et l'inertie du bâtiment en été, et cloisonnement acoustique permettant une évolution dans le temps.
- Hébergements économes en énergie avec une isolation performante. La réduction très importante du chauffage doit permettre à plus long terme de repenser la conception de la chaufferie bois.
- Installation d'une production d'eau chaude très performante avec capteurs solaires, chauffe-eau thermodynamique ...
- Utilisation de matériaux ressourcés ou réemploi de matériaux de bâtiment dans la construction dans la continuité de la démarche déjà entreprise pour les précédents travaux.

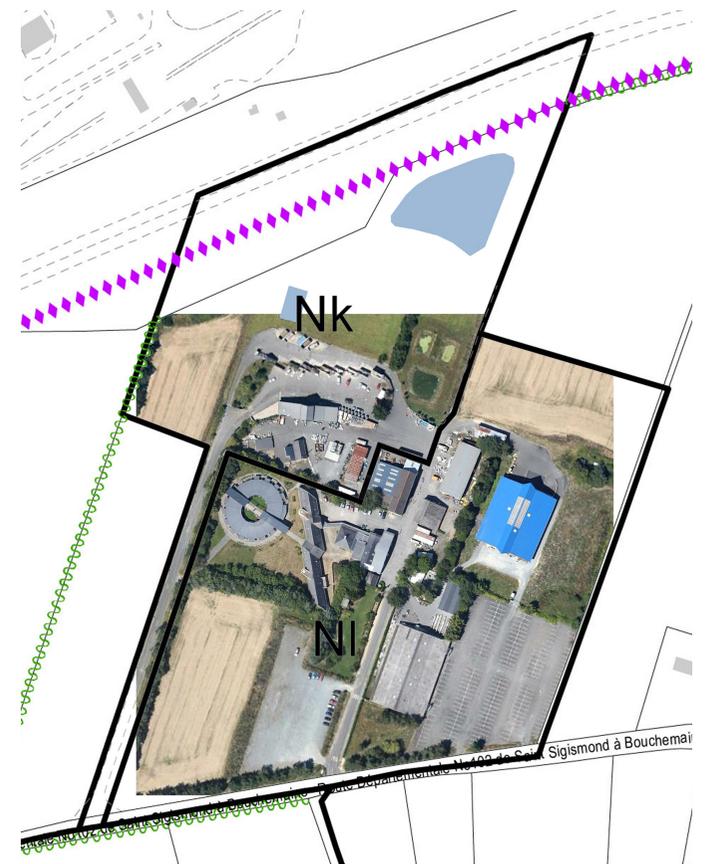
Actions proposées :

- Regroupement des réseaux dans un noyau technique pour simplifier la maintenance et positionnement des espaces sanitaires autour pour réduire ces réseaux et ne pas avoir de traversées entre appartements. Le projet pourrait s'organiser sous la forme de modules de 8 hébergements.
- Regroupement des hébergements en unités avec un accès direct à chacun depuis l'extérieur afin d'avoir une meilleure isolation phonique, une gestion de la sécurité incendie plus économique, et un coût global du projet ainsi qu'un entretien minimisé.
- Orientation ouest, sud ou est pour tous les hébergements, avec protection solaire pour le confort d'été.
- Implantation sur 2 niveaux (rez-de-chaussée + un étage) pour limiter l'emprise de l'opération, tout en offrant une accessibilité satisfaisante (50 % des hébergements en rez-de-chaussée).



Actions proposées :

- La réalisation pourrait s'organiser par tranches à partir de 8 jusqu'à 40 hébergements.
- La zone constructible NI au PLUI offre suffisamment d'emprise pour une nouvelle implantation.
- Les modalités du financement de l'opération sont un point important, encore à évaluer, mais la réalisation de 40 hébergements de 20 m² et espaces communs pour un total de l'ordre de 900 m², représenterait un coût d'environ 2,5 M€.
- Si la conservation des hébergements existants ne parait pas opportune pour un projet d'hébergement, une partie du bâtiment au plus proche de la zone de restauration pourrait être conservée pour, après suppression du cloisonnement, un espace convivialité, un espace d'activité physique, voire d'autres utilisations compatibles avec la structure et les réseaux existants.



Calendrier :

- Automne 2024 : finalisation du programme
- 2025 : études de maîtrise d'œuvre et appel d'offres
- 2026 : début des travaux
- 2027 : achèvement des travaux